

LES PRÉVISIONS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE QUANT À LA
RÉSORPTION DU CHÔMAGE—LA POSITION DU
GOUVERNEMENT

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au premier ministre une question semblable à celle que lui a posée le chef de l'opposition officielle, mais relative à un autre aspect. Le premier ministre est-il en mesure d'indiquer à la Chambre si le gouvernement fait sienne la conclusion du dernier rapport du Conseil économique du Canada, suivant laquelle il faudrait créer au Canada 1.4 million de nouveaux emplois pendant la première moitié de cette décennie pour ramener le chômage au taux relativement élevé de 3.8 p. 100, et, si le gouvernement n'est pas du même avis que les auteurs de ce rapport, j'aimerais qu'il nous précise ses vues quant au nombre d'emplois qu'il faudra créer eu égard à l'accroissement de l'effectif de main-d'œuvre?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Nous avons toujours estimé que la main-d'œuvre disponible s'accroissait très rapidement au Canada et qu'il deviendrait nécessaire de créer beaucoup de nouveaux emplois. Ayant eu connaissance de ce chiffre pour la première fois hier, je ne puis dire si c'est bien 1.4 million de nouveaux emplois qu'il nous faudra.

LES INDUSTRIES EXTRACTIVES ET MANUFACTURIÈRES
ET LA RÉSORPTION DU CHÔMAGE

M. David Lewis (York-Sud): Étant donné qu'il y a plusieurs années que les économistes et le Conseil économique du Canada ont prévu un accroissement de la main-d'œuvre au Canada, puis-je demander au premier ministre si le gouvernement prévoit un programme destiné à orienter l'activité économique du Canada non plus vers les industries extractives, qui attirent les capitaux il est vrai mais ne fournissent que très peu d'emplois, mais vers une expansion massive des industries de fabrication, qui peuvent donner naissance à énormément d'emplois?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Nous avons beaucoup réfléchi à ce problème, mais il n'est pas certain que la solution traditionnelle que propose le chef du Nouveau parti démocratique soit la bonne. Il se pourrait, par exemple, qu'à l'avenir, l'expansion des industries de service soit plus importante que celle des industries de fabrication.

M. l'Orateur: A l'ordre. De toute évidence, on a beaucoup de questions supplémentaires à poser. Pour le moment, la présidence va donner la parole au député de York-Sud pour une question supplémentaire, puis elle passera aux autres députés qui ont des questions supplémentaires à poser.

M. Lewis: Puisque le gouvernement, dirigé par le premier ministre, a mis en pratique un très mauvais aspect de la sagesse conventionnelle...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ferai remarquer aux honorables députés que les questions posées en ce moment pourraient facilement dégénérer en débat. La parole est à l'honorable député de York-Sud, pour une question complémentaire. Peut-il poser sa question?

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je sais bien que les ministres de la Couronne peuvent refuser de répondre à une question, mais je ne comprends

[Le très hon. M. Trudeau.]

pas que le premier ministre puisse s'engager dans un débat sans que pendant une question, on puisse faire remarquer que les arguments du débat sont superficiels et sans fondement.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Ni le premier ministre ni le député de York-Sud ne peuvent évidemment s'engager dans un débat, et comme tous deux l'ont fait, il devient alors un peu difficile pour la présidence de rendre une décision, mais j'invite simplement le député à poser sa question.

M. Lewis: La concentration des industries d'extraction sur une vaste expansion du capital n'ayant pas engendré d'emplois et le rapport du Conseil économique du Canada affirmant que la création d'emplois est tributaire de la demande intérieure, dans ces circonstances, puis-je demander au premier ministre si le gouvernement songe à des programmes fiscaux et autres propres à l'expansion des industries de fabrication et de services au Canada pour créer les emplois nécessaires?

Le très hon. M. Trudeau: La réponse est que nous avons obtenu ces résultats. Je n'ai pas de données ici, mais je crois que lorsque nous examinons ce qui s'est passé durant la dernière décennie, nous constatons que la hausse a été plus rapide dans les industries de la fabrication et du secteur tertiaire que dans les industries extractives.

• (2.30 p.m.)

L'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITÉ
INDUSTRIELLE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Industrie et du Commerce. Dans son dernier rapport, le Conseil économique du Canada déclare que la productivité dans l'industrie canadienne doit augmenter sensiblement s'il faut créer le nombre nécessaire d'emplois supplémentaires; Le gouvernement a-t-il l'intention d'atteindre ce but en offrant des stimulants fiscaux pour provoquer cette productivité supplémentaire ou se propose-t-il d'avoir recours à d'autres moyens? Je pose cette question maintenant parce que le gouvernement a eu l'occasion d'étudier ce rapport depuis très longtemps.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, le député et moi-même avons quelque chose de commun. Nous revenons tous deux de longs voyages.

M. Bell: Vous êtes-vous bien amusé?

L'hon. M. Pepin: J'ai manqué à peu près 70 heures de sommeil durant mon voyage. Il me semble que le député en a perdu aussi. Pour ce qui est des exemptions ou des stimulants fiscaux, l'honorable député devrait s'adresser au ministre des Finances plutôt qu'au ministre de l'Industrie et du Commerce.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, comme j'ai déjà détenu le même portefeuille que le ministre et comme on m'a posé le même genre de questions durant de nombreuses années, j'aimerais dire que si le ministre ne se sent pas habilité à répondre à ces questions, il ne fait pas bien son travail. Je vais donc lui poser une question supplémentaire.